



Communiqué de presse

28 septembre 2021

TÉMOB : Un nouveau réseau de stations BioGNV en Nouvelle-Aquitaine

A scenic landscape at sunset. A paved road curves through a field of tall grasses and wildflowers. In the background, there are rolling hills and a line of trees. The sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow. A person is visible walking on the road in the distance.

TÉMOB : Roulez au Naturel !



Le 28 septembre 2021, 14 présidents de syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine et d'entreprises publiques locales, regroupés au sein de l'entente TENAQ, ont entériné le lancement d'un nouveau réseau régional dédié aux mobilités durables : le réseau Témob.

Les Présidents de Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine à la station BioGNV de DAMAZAN lors du lancement du réseau TÉMOB.

Qu'est-ce que Témob ?

Témob est un réseau régional de stations multi énergies renouvelables associant, dans la mesure du possible, BioGNV, électricité verte et, à terme, hydrogène vert. A l'instar de ce qui a été fait sur la station de Damazan en Lot-et-Garonne, la production d'électricité renouvelable sur site par le biais d'ombrières solaires, assurera également la protection des chauffeurs aux intempéries.

14 structures publiques (syndicats d'énergie) et semi-publiques (sociétés d'économie mixte, entreprises locale de distribution), qui sont des acteurs fortement impliqués depuis plusieurs années dans la transition énergétique et écologique sur leur territoire et dans la réduction de l'impact des moyens de transport sur l'environnement et le dérèglement climatique, Témob est né d'un solide partenariat avec l'ensemble des acteurs des mobilités durables : institutionnels, opérateurs gaziers et entités représentatives des transporteurs routier.

Qu'est-ce qui a poussé ces entités à créer le réseau Témob ?

Les premières actions menées par les membres de l'entente se sont concentrées sur la mobilité électrique, plutôt adaptée à une mobilité légère. Dans le cadre des réseaux MOBiVE (10 départements) et Alterbase (2 départements), ce sont déjà 1100 bornes de charge qui sont déployées.

Sur le même modèle de réseau d'initiative publique, et soucieux d'apporter une solution durable aux acteurs professionnels, nos entités ont travaillé pendant plusieurs mois à la structuration d'un réseau adapté aux autres mobilités (poids lourds, car, bus, bennes à ordures ménagères, engins de chantier, utilitaires) afin d'apporter une solution homogène à la maille régionale et notamment sur les zones rurales délaissées par les opérateurs privés. Les modèles de portage financier des stations seront différents, mais toutes ces stations seront rassemblées sous la bannière Témob. Nous visons, comme pour la mobilité électrique, à développer l'interopérabilité des modes de paiement entre chaque station et à faciliter l'accès aux différents acteurs proposant des services de mobilité au BioGNV.

Les objectifs de développement

La mobilité est le premier secteur émetteur de gaz à effets de serre en France avec 31 % des émissions. 40% de ces émissions sont dues aux véhicules lourds et utilitaires. Pour diminuer rapidement ces émissions, la mobilité au BioGNV est encore trop peu connue et reconnue. Elle est pourtant très concurrentielle du fait des avantages fiscaux et des aides de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le nombre de stations augmente de manière importante sur le territoire national, et ce sont 250 stations ouvertes au public qui sont déjà ouvertes en France.

L'offre de véhicule s'élargit de jour en jour, et les résultats sont immédiats :

- diminution de 80 % de dégagement des émissions de GES,
- diminution de 50 % du bruit
- diminution de 95 % des particules fines.

L'objectif de nos entités publiques et semi-publiques à travers ce réseau est d'accompagner les acteurs publics et privés à œuvrer ensemble à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction de notre empreinte carbone en Nouvelle-Aquitaine.

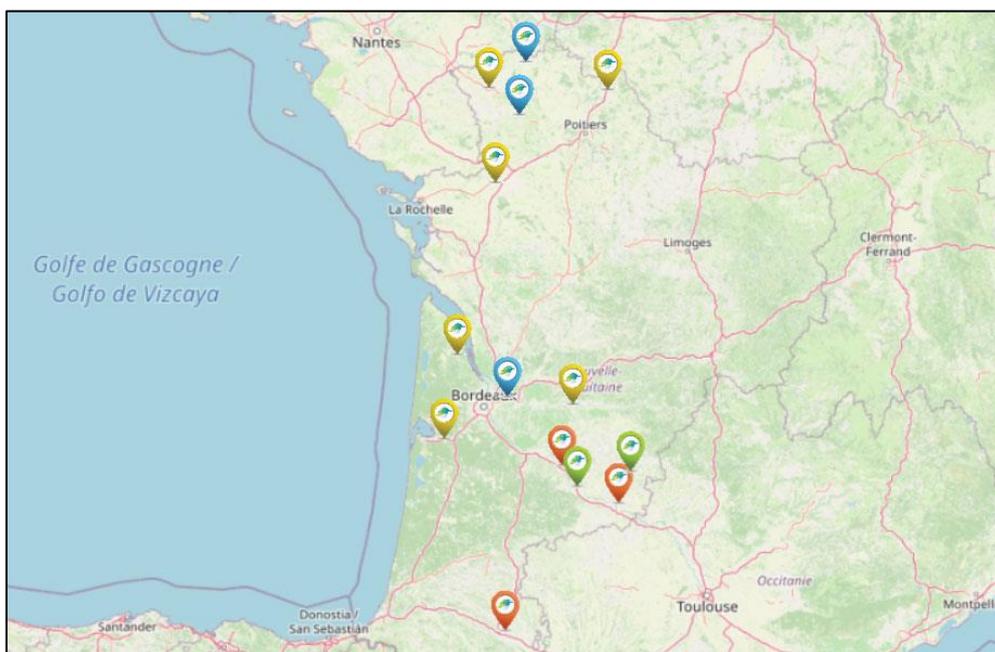


**Fin 2022 :
12 stations
ouvertes**



**Fin 2025 :
25 stations
ouvertes**

Les stations de distribution de BioGNV projetées à ce jour par Témob en Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :



La production de Biogaz

En parallèle du développement de la distribution de BioGNV, les acteurs de Témob sont engagés dans le développement de la production de biogaz injecté dans les réseaux publics, en particulier en lien avec la méthanisation agricole.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de la Région Nouvelle-Aquitaine qui vise 100% de gaz vert dans les réseaux publics à l'échéance 2050.

L'objectif poursuivi par les acteurs de Témob est de maîtriser sur le long terme une énergie renouvelable produite localement et de l'utiliser pour la mobilité afin de mettre en place un circuit court entre production et utilisation.

